

Lyon, 10 avril 2019

## **La Métropole de Lyon engagée dans la lutte contre la pollution de l'air et la préservation de la santé des plus fragiles**

**Au lendemain de la publication d'une carte de la pollution autour des écoles de son territoire par l'association Greenpeace, la Métropole de Lyon rappelle qu'elle n'a pas attendu les alertes des associations pour agir avec détermination dans la lutte contre la pollution de l'air.**

### **Des cartes élaborées par Atmo AURA mises à la disposition de tous**

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes travaille à la réalisation de cartes stratégiques air de l'ensemble de la région et disponibles sur les grandes agglomérations dont le territoire de la Métropole de Lyon. Il s'agit d'un outil cartographique permettant d'établir simplement et rapidement un diagnostic. Ces cartes contribuent à la prise en compte effective de l'exposition de la population à la pollution atmosphérique dans la conception de l'urbanisme. Ces cartes combinent deux polluants (NO2 et PM10).

Par ailleurs, l'observatoire met aussi à disposition de tous les cartes de concentrations moyennes annuelles fine échelle (10 m) sur son site internet pour les principaux polluants. Les habitants peuvent ainsi très facilement zoomer sur les lieux qu'ils habitent ou qu'ils fréquentent pour vérifier la qualité de l'air qu'ils respirent.

### **Un travail en concertation pour corrélér les concentrations avec la répartition des établissements recevant des publics sensibles.**

La Métropole de Lyon s'appuie sur l'expertise et les outils d'aide à la décision d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et du Cerema pour évaluer la corrélation entre les cartes des établissements recevant des personnes sensibles et les niveaux d'exposition aux polluants. Ce travail conjoint est réalisé dans la perspective de rendre ces données publiques en open data. Aujourd'hui, elles ne sont pas encore tout à fait finalisées, il manque encore quelques données notamment sur le territoire de la ville de Lyon. Néanmoins, elles peuvent être consultées en l'état. Très simples à lire, elles indiquent, au moyen de couleurs, si vous êtes au-dessus ou en dessous des seuils réglementaires européens et ceux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Une zone rouge indique une zone d'exposition au-dessus des seuils, une zone verte, jaune ou orange une zone d'exposition inférieure. Ces cartes sont consultables sur le site :

**[https://carto.atmo-auvergnerhonealpes.fr/carto/carte\\_strategique\\_air\\_gd\\_lyon/flash/](https://carto.atmo-auvergnerhonealpes.fr/carto/carte_strategique_air_gd_lyon/flash/)**

Service Presse Métropole de Lyon :  
Régis Guillet – [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com)  
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

**GRANDLYON**  
la métropole

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

David Kimelfeld avait eu l'occasion d'annoncer à Jean-François Julliard, Directeur général de Greenpeace France lors de sa venue à Lyon la semaine dernière la mise à disposition prochaine de ces cartes et de ces données au public. Le travail réalisé par Greenpeace mériterait d'être affiné pour être plus représentatif de l'exposition des enfants dans les établissements situés dans les zones les plus dégradées. Il faudrait notamment mettre en perspective cette première approche avec des données d'exposition sur plusieurs années et définir précisément la concentration moyenne par établissement à une échelle plus fine. Atmo fournit cette information à une précision de 10 m. Travailler de manière conjointe entre la Métropole de Lyon, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et Greenpeace aurait permis d'éviter les approximations des données présentées par Greenpeace. En effet, les concentrations en NO2 diminuent rapidement dès que l'on s'écarte des axes routiers.

Pour les cas les plus critiques, la Métropole de Lyon, les communes concernées et Atmo Auvergne-Rhône-Alpes peuvent envisager un travail précis au cas par cas, établissement par établissement. A l'échelle de la Métropole de Lyon, les services Accueil des Jeunes Enfants orientent les porteurs de projets souhaitant ouvrir une nouvelle crèche vers les outils d'Atmo afin de vérifier si l'implantation prévue se situe dans une zone qui n'est pas qualifiée de très ou hautement dégradée. **Cette utilisation des outils d'aide à la décision d'Atmo AURA a conduit à l'abandon de 17 projets situés dans des zones inadaptées.**

### Des mesures renforcées pour améliorer rapidement et durablement la qualité de l'air

En matière de qualité de l'air, les réponses les plus efficaces ne sont pas locales et ponctuelles. Elles sont à l'échelle de la Métropole. C'est pour cela que son Président, très conscient des niveaux de pollution montrés à travers ces cartes, a pris des décisions fortes ces derniers mois. La Métropole de Lyon avait engagé dès 2016 le plan Oxygène qui proposait des actions renforcées, particulièrement dans les domaines de l'habitat, des transports et de l'énergie. Mais cela n'est pas suffisant. Pour accélérer encore l'amélioration de la qualité de l'air, David Kimelfeld a initié de nouvelles mesures. Une prime air-bois a ainsi été mise en place en décembre 2017, une prime d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique a été votée en 2018 et reconduite en 2019. Une zone à faibles émissions a été votée au Conseil de janvier 2019. Instaurée de manière pédagogique au début de cette année, elle fera l'objet de verbalisations dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020. **Avec cette 1<sup>ère</sup> étape de mise en œuvre du plan Oxygène, entre 2000 et 2021 les émissions de NOX auront diminué de 60% et les PM de 50%. En 2021, grâce à la ZFE, le nombre de personnes surexposées aux dioxydes d'azote aura été divisé par deux.** Le Président de la Métropole de Lyon a également décidé le passage à 70 km/h sur le boulevard périphérique d'ici fin avril. Enfin une rallonge budgétaire de 20 millions d'euros a été votée lors du Conseil de mars dernier pour le dispositif d'écovisionnement ECORENO'V, portant ainsi l'enveloppe globale pour ce mandat à 50 M€. Au total, ce sont 8 000 logements qui ont été rénovés entre 2015 et 2018 et 9 000 nouveaux logements le seront d'ici à 2020.

Service Presse Métropole de Lyon :  
Régis Guillet – [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com)  
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)

